

## FORCES MOTRICES MATTMARK SA Energie certifiée d'origine

Ce mercredi 11 janvier, les Forces motrices de Mattmark SA (KWM) ont tenu leur assemblée générale à Saas-Almagell. Elle a accepté le compte 2010/2011 et le paiement d'un dividende de 4,5% sur un capital-actions de 90 millions.

KWM a produit 610 millions de kilowattheures cette année-là, contre 631 millions de kWh l'année précédente.

607 millions de kWh ont été attribués aux partenaires. La moyenne décennale est de 663

millions de kWh. L'an passé la compagnie de certification internationale TÜV Sud a authentifié dans un audit une quantité d'énergie de 539,6 millions de kWh, livrée en 2010-2011. Cette énergie certifiée d'origine sera intégrée à la banque de données suisse et commercialisée comme telle. Les actionnaires de KWM sont EGL SA 39%, FM Suisse centrale (28%), FMB (11%), les villes de Sion (11%), de Sierre (5,5%) et EWL (5,5%).

● PASCAL CLAINAZ

## TUNNEL DU SIMPLON Interruption du trafic

En raison de travaux exceptionnels, les chemins de fer italiens annoncent une interruption de trafic sur la ligne du Simplon, entre Varzo et Domodossola, les dimanches 15 et 22 janvier. Le tronçon en question sera fermé au trafic entre 9 et 19 heures. Un service de bus de substitution sera mis en place. Les voyageurs à destination de l'Italie devront compter avec une prolongation du temps de

parcours de 45 minutes. Les correspondances de Domodossola pour Milan et le Tessin via les Centovalli ne sont pas garanties. Les CFF recommandent aux voyageurs en provenance de Bâle et Olten d'emprunter la ligne du Gothard.

Des renseignements détaillés peuvent être obtenus aux guichets ou par les canaux suivants: [www.166.ch](http://www.166.ch), Teletext page 487, ou au 0900 300 300. ● BC/C

**LOÛCHE-LA SOUSTE** Selon le Tribunal fédéral, Emil Plaschy continuera de soigner le gibier blessé. Commune attaquée en dommages et intérêts.

## Le parc animalier est sauvé



Emil Plaschy pourra conserver son parc pour animaux sauvages de La Souste. Mais il devra en démonter une partie: la parcelle en bordure de la forêt de Finges. LE NOUVELLISTE

PASCAL CLAINAZ

Emil Plaschy pourra conserver son parc animalier de La Souste. Son long combat l'a mené jusqu'au Tribunal fédéral (TF).

Le permis de construire remonte à 2001. Il a été accordé par la commune de Loèche-La Souste, qui était en droit de le faire. Le parc couvrirait alors uniquement la surface de la propriété privée d'Emil Plaschy. Le but était de recueillir le gibier blessé.

En 2003 le propriétaire du parc reçoit, de la part de la commune, la permission de l'élargir.

Cet élargissement portera d'une part sur une surface communale Sports et loisirs et d'autre part sur une surface en bordure de la Forêt de Finges. Pour cette dernière parcelle, la commune a outrepassé ses compétences.

Le département en charge, puis le Conseil d'Etat et le Tribunal cantonal (TC), suite aux recours) donnent l'ordre de démonter. Le TC est allé plus loin en exigeant également le démontage de la partie privée du parc. Emil Plaschy fait recours contre cette décision devant le TF. Celui-ci demande de démonter uniquement ce qui tou-

che à la partie forestière protégée. «Je pourrai aussi conserver le secteur installé sur Sports et loisirs à condition de le séparer de la forêt par un grillage», précise Emil Plaschy. Il regrette que la commune n'ait pas répondu à ses demandes répétées de règlement à l'amiable des dommages et intérêts. Il va continuer à les exiger, puisque la permission communale de construire en zone forestière a conduit à cette situation.

### Ouvert à la discussion

Le président de Loèche, Robert Schmidt, se dit ouvert. Il

attend cependant la décision du tribunal du district, qui a été saisi d'une demande en dommages et intérêts d'Emil Plaschy à l'encontre de la commune.

Concernant la décision communale controversée, elle date d'avant sa présidence. Lui-même faisait partie du Conseil communal en 2003, mais il n'était pas au courant de cette décision vu qu'il n'appartenait même pas au dicastère des constructions: «Quant au secteur Sports et loisirs, la commune était compétente et elle le reste. Le maintien du parc à cet endroit est justifié.» ●

### MÉMENTO

#### VERCORIN

**Parapente.** L'école de parapente Twist'Air organise les samedi 14 et dimanche 15 janvier à Vercorin la sixième édition du Vercotest. Douze marques de voiles de parapentes sont présentes cette année.

#### VERCORIN

**Rencontre.** Thierry Peitrequin, rédacteur en chef du magazine «Animan», sera l'invité des Rencontres de Vercorin samedi 14 janvier à l'Hostellerie d'Orzival dès 18 h. Il racontera les coulisses du magazine trentenaire. Réservation au 027 455 15 56.

#### SIERRE

**Dégustation.** Stéphane Favre organise une dégustation de vins et chocolats, samedi 21 janvier à 18 h au château de Villa à Sierre. Inscriptions au 078 687 61 59.

PUBLICITÉ

PLUS QUE CE MOIS

## REMISE FLOTTE JUSQU'À 28% ET PRIME À LA CASSE SUPPLÉMENTAIRE DE FR. 4 000.- SUR TOUS LES VÉHICULES UTILITAIRES.



RENAULT  
QUALITY MADE

<b>p. ex. KANGOO EXPRESS</b>		
<b>Prix catalogue</b>	<b>dès</b>	<b>Fr. 19 800.-</b>
<b>Remise flotte</b>	<b>moins</b>	<b>Fr. 4 752.-</b>
<b>Prime à la casse</b>	<b>moins</b>	<b>Fr. 4 000.-</b>
		<b>dès Fr. 11 048.-</b>

**NUMÉRO EUROPÉEN DES UTILITAIRES**

**3 ANS GARANTIE** Renault vous propose des véhicules utilitaires sur mesure. Vous avez le choix entre 200 configurations possibles répondant à tous les types de besoins: fourgon, transport ouvert, transport de personnes. Faites confiance au leader européen du marché des utilitaires. Choisissez la qualité Renault – avec 3 ans de garantie constructeur. Plus d'infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou sur [www.renault.ch](http://www.renault.ch)



Offres réservées aux clients professionnels (petites flottes hors ventes spéciales) dans le réseau Renault participant (jusqu'au 31.01.12). Garantie et Renault Assistance: 36 mois/100 000 km (au 1<sup>er</sup> des 2 termes atteint). Exemples de primes offertes par votre représentant Renault: Trafic Fourgon L1H1 2.0 dCi 90 FAP, prix catalogue Fr. 30 900.- moins prime Fr. 8 652.- (=28% de remise) moins prime à la casse Fr. 4 000.- = Fr. 18 248.-; Master Fourgon L1H1 2.3 dCi 101 FAP, prix catalogue Fr. 34 300.- moins prime Fr. 9 604.- (=28% de remise) moins prime à la casse Fr. 4 000.- = Fr. 20 696.-. Prime à la casse: l'achat ne peut être effectué que par la même personne que celle indiquée sur le permis de circulation de l'ancien véhicule. L'ancien véhicule, qui sera échangé contre un nouveau VU Renault, doit être immatriculé depuis au moins 3 mois et doit encore être en état de rouler. L'offre est valable sur toute la gamme VU Renault (y.c. Kangoo VP, Trafic VP et Master VP) et est cumulable avec les actions en cours (sauf la prime business). Tous les prix mentionnés ne comprennent pas la TVA. Renault a affiché les meilleures ventes avec une part de marché de 15,9% en 2010.